

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SOCIETE FONCIERE PARIS ILE-DE-FRANCE**

(Eurolist)

Par courrier du 19 avril 2007, la SAS Holding Wilson 250 (26, boulevard Malesherbes, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 12 avril 2007, les seuils de 1/3, 25%, 20% et 15% du capital et des droits de vote de la société SOCIETE FONCIERE PARIS ILE DE FRANCE et détenir 187 634 actions SOCIETE FONCIERE PARIS ILE DE FRANCE représentant autant de droits de vote, soit 12,79% du capital et des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuils résulte de la participation à une augmentation de capital de la SOCIETE FONCIERE PARIS ILE DE FRANCE (2).

---

(1) Sur la base d'un capital composé de 1 467 146 actions représentant autant de droits de vote.

(2) Cf. prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n° 07-101 en date du 26 mars 2007.